

INDUSTRIE Déménagement en août

“Imagine l’entreprise du XXI^{ème} siècle”

Dans le cadre de la construction de ses nouveaux locaux à Témis, l’entreprise Cryla lance un grand concours estival à l’attention des jeunes de 6 à 25 ans.

Un texte, un dessin, une sculpture ou une maquette, ou encore un montage vidéo : dans une de ces quatre catégories, les participants à ce concours ouvert à tous les jeunes (répartis en quatre catégories d’âge également) trouveront de quoi occuper leur été s’ils craignent d’être guettés par l’oisiveté. La société Cryla (80 salariés à Besançon) lance ce grand concours ouvert à tous les volon-

taires de 6 à 25 ans. Le règlement, téléchargeable sur le site www.cryla.fr, donnera toutes les indications pratiques pour postuler à cette vaste boîte à idées dans laquelle les jeunes devront exprimer le mieux possible la vision qu’ils ont de l’entreprise industrielle. Pour Thierry Bisiaux,

Faire travailler les imaginaires

le directeur général de Cryla, ce concours est une façon d’ouvrir l’entreprise vers l’extérieur car “l’entreprise doit aussi être citoyenne. On n’a pas qu’une fonction de production. Il y a tout un environnement qui fait que des familles entières sont concernées. Notre objectif est vraiment d’ouvrir le plus largement le concept d’entreprise, de faire travailler les imaginaires. Ce concours doit y contribuer” dit-il.

À la clé de ce concours, des récompenses offertes par les partenaires de Cryla : quelques gra-

tifications en chèques, mais aussi des cadeaux en lien avec le monde de l’industrie encore une fois, comme ce voyage à Paris pour la visite de la Cité des sciences et de l’industrie. La date limite de participation à ce concours est fixée au 31 août, la remise des prix aura lieu le 25 septembre, deux jours avant l’inauguration des nouveaux bâtiments de l’entreprise bisontine. “Nous avons envoyé des affiches de ce concours à toutes les associations et les centres aérés de Besançon pour qu’ils fassent participer les jeunes durant l’été” complète M. Bisiaux, très impliqué dans la démarche. ■

J.-F.H.

Nouveau site internet pour votre radio :
www.villagesfm.com

Villages FM 99.8 / 105.1 / 107.4

LES ÉMISSIONS, CHRONIQUES
 LES TITRES DU MOMENT
 PLUS DE 4000 LIENS
 TOUTE L’ACTUALITÉ

Une montagne de talents...



Thierry Bisiaux (à gauche) a été aidé à la mise en place de ce concours par Paul-Henri Triponney, B.T.S. assistant de gestion chez Cryla.

Dernières finitions avant déménagement

L’entreprise Cryla est installée depuis sa création en 1951 rue de Fontaine-Écu dans des locaux devenus beaucoup trop exigus au fil des années et des recrutements. Thierry Bisiaux a donc décidé d’investir la bagatelle de 4 millions d’euros (aidés à hauteur de 400 000 euros par les pouvoirs publics) dans la construction d’un bâtiment de 3 200 m² en cours de finition sur la zone de Témis, rue Sophie-Germain. L’entreprise spécialisée dans le découpage, l’usinage de précision, l’injection-surmoulage et l’assemblage de petites pièces poursuit sa croissance. Après un petit trou d’air en 2008, la croissance est continue. Le chiffre d’affaires de Cryla a atteint l’an dernier les 7,5 millions d’euros,



Le bâtiment Cryla sur Témis sera opérationnel dès le 19 août.

contre 6,8 millions l’année précédente et 5,3 millions en 2010. Le déménagement qui s’effectuera début août doit donner une nouvelle impulsion au développement de cette société bisontine de pointe qui travaille

essentiellement pour l’aéronautique, le médical et le luxe. La production démarrera sur le nouveau site dès le 19 août. Les actuels locaux de la rue Fontaine-Écu seront repris par l’A.D.A.P.E.I. ■